

Datar

Dossier suivi par : Célie DABRY
Mail : partenariat20142020@datar.gouv.fr
Réf. : 55 358

Le Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

Au Partenariat national

Paris, le **05 MARS 2013**

Objet : Préparation de l'Accord de partenariat 2014-2020 - Séminaire thématique OT 3 « Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises »

Dans le cadre de la préparation de l'Accord de partenariat 2014-2020, une première phase de concertation a été lancée auprès du partenariat national le 20 décembre 2012. Des contributions écrites ont été transmises entre le 20 décembre 2012 et le 31 janvier 2013.

Afin d'approfondir les réflexions, sur la base des contributions reçues et des exercices de diagnostics national et régionaux conduits en 2012, une série de séminaires sera organisée en mars et avril prochains par l'ensemble des ministères compétents dans les domaines d'action des fonds européens.

A ce titre, j'ai le plaisir de vous convier au séminaire consacré au thème

Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises

qui sera piloté par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (Ministère du Redressement Productif) et aura lieu

Le 15 avril 2013
de 9h30 à 17h
à Pierre Mendès France, Bercy
139, rue de Bercy
75012 Paris

L'ordre du jour prévisionnel est joint à ce courrier.

Pour des raisons logistiques, nous vous remercions de limiter le nombre de représentant de votre organisme à 1 personne, et de confirmer impérativement votre présence avant le 8 avril 2013 en vous inscrivant au lien suivant : <https://response.questback.com/asp/inscription15avril2013/>

Très cordialement,

Pour le Délégué interministériel,
Le Directeur adjoint au Délégué

Patrick CRÉZÉ



LE GOUVERNEMENT

www.partenariat20142020.fr

CONCERTATION NATIONALE SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT 2014-2020

**SEMINAIRE THEMATIQUE OT3 :
LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME
LE 15 AVRIL 2013
AU CENTRE PIERRE MENDES FRANCE, BERCY**

ORDRE DU JOUR

9h30 – 10h00

Accueil – café

10h00 – 10h45

Cadre général

- Accord de partenariat : objectif de la concertation et du séminaire
- Grandes lignes de la politique PME européenne et française

10h45-11h45

- Table ronde : les enjeux de mobilisation des fonds européens

12h00-12h30

- Comparaisons internationales et bonnes pratiques à l'étranger

12h30 – 14h00

Déjeuner libre

14h00 – 15h00

Table ronde 1 : entrepreneuriat/jeunes entreprises/accompagnement des dirigeants

15h00 – 16h00

Table ronde 2 : Mutations territoriales/financement/ amélioration des performances

16h00 – 16h30

Conditions de réussite des actions dans le cadre de l'accord de partenariat 2014-2020

16h30 – 16h45

Clôture



Les travaux de la concertation nationale sur l'accord de partenariat 2014-2020 sont cofinancés par l'Union européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en France avec les fonds européens.





2014-2020

Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020, chaque Etat membre de l'Union européenne est amené à rédiger un Accord de Partenariat. En France, l'association des différents partenaires à la préparation de l'Accord de partenariat s'effectue dans le cadre d'une concertation nationale qui se déroule en plusieurs étapes.

Les séminaires thématiques et territoriaux interviennent ainsi après une période de concertation écrite du partenariat national qui s'est achevée le 31 janvier 2013. Ces séminaires ont pour objectif d'affiner les réflexions en cours sur la mise en œuvre des fonds européens pour la période 2014-2020, et d'alimenter la stratégie de l'Accord de partenariat.

PRÉPARER les programmes européens 2014-2020 est une collection lancée par le programme européen d'appui et de coordination technique Europ'Act. Cette collection vise à apporter aux acteurs des politiques européennes mises en œuvre en France les éléments conceptuels, stratégiques et fonctionnels nécessaires à la préparation des programmes 2014-2020. Elle comprend ainsi plusieurs types de supports, tels que résumé d'études, outils d'analyse et de cadrage conceptuel.

Liens utiles

• Pour toute information sur la concertation nationale :
<http://www.partenariat20142020.fr>

• Pour toute information sur Europ'Act et la collection
PRÉPARER les programmes européens 2014-2020 :
<http://www.europ-act.eu>
email : europact@datar.gouv.fr

Contact :

Florence CLERMONT-BROUILLET
Conseillère développement régional
et politiques européennes - DATAR

partenariat20142020@datar.gouv.fr



Imprimé avec des encres végétales, sur papier provenant de forêts gérées durablement.

